

Berchem-Sainte-Agathe, le 9 juin 2016

Mesdames et Messieurs les Conseillers
communaux

Concerne : Conseil communal du 26.05.2016 – Réponse écrite à l'interpellation de Madame Katia VAN DEN BROUCKE, Conseillère communale, concernant l'absence du règlement de travail

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Les activités inhérentes à l'adaptation de notre règlement de travail arrivent à leur terme.

03.09.2015: dernière réunion du groupe de travail « Statuts ».

29.10.2015: séance extraordinaire du comité de concertation et de négociation avec à son ordre du jour la « présentation de la dernière version du statut administratif, du statut pécuniaire, du règlement de formation, du règlement d'évaluation et du règlement de travail, toutes les annexes comprises ». Les organisations syndicales demandent le respect d'une période de négociation de 30 jours.

27.11.2015: expiration du délai de 30 jours et nouvelle présentation des textes. Le règlement de formation, le règlement d'évaluation, ainsi que le règlement de travail et toutes les annexes sont approuvés à l'unanimité. Le statut administratif et le statut pécuniaire ne sont pas encore approuvés en raison de deux points litigieux, à savoir l'instauration de la mise en indisponibilité et l'application de la possibilité de licencier un membre du personnel nommé après deux évaluations négatives successives, dans l'attente d'une réunion du Comité C.

28.01.2016: accord des organisations syndicales à propos du statut administratif et du statut pécuniaire!

22.03.2016: attribution du marché de traduction.

23.03.2016: transmission de tous les textes au bureau de traduction.

27.05.2016: réception de tous les textes NL/FR.

07.06.2016: la version définitive et bilingue des statuts et du règlement de travail (+ annexes) est soumise à l'approbation du Collège.

16.06.2016: Sections réunies (présentation).

23.06.2016: présentation à l'approbation du Conseil communal.

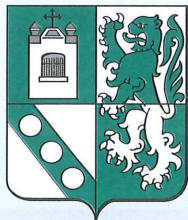
**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. : xxxx /2016



Berchem-Sainte-Agathe

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2016

Après approbation, tous les textes seront envoyés sur support électronique à tous les collaborateurs de la Commune et du CPAS et des sessions d'information seront organisées.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Pour le Secrétaire communal,
Le 1^{er} Conseiller délégué,

Evi MEERT

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE